

Ajaccio, le 24/08/2018

## **CAMPAGNE 2018 / 2019 DE L'ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

Le gouvernement met en œuvre un dispositif de « parrainage pour la fonction publique » visant à soutenir les plus méritants à préparer les concours de la fonction publique de catégorie A ou B en accordant une aide financière de 2000 euros aux bénéficiaires.

Les modalités de fonctionnement de ce dispositif sont fixées par l'arrêté du 5 juillet 2007 paru au JO du 19 juillet 2007 modifié par arrêté du 15 avril 2009 paru au JO du 14 mai 2009.

Ce dispositif s'adresse aux personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme, aux étudiants préparant un ou **plusieurs concours de la fonction publique de catégorie A ou B** ou qui s'engagent à suivre une préparation mise en place par les écoles du service public ou des employeurs publics.

Seuls les dossiers concernant ces préparations aux concours seront éligibles. Exception faite pour les diplômés dont le contenu pédagogique **visé expressément** la préparation de concours à la fonction publique (ex : Meef ou certains M2...) qui pourront être, de fait, retenus.

Les allocations sont attribuées en fonction des ressources dont disposent les candidats ou leur famille, des points de charges complémentaires (charges de famille, éloignement géographique...) et les résultats de leurs études antérieures. (Le plafond de ressources étant de 33 100 € pour un élève comptant 0 point de charge).

Les dossiers peuvent être :

- téléchargés sur le site de la préfecture de Corse : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/corse>
- retirés auprès de l'université de Corse, à l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de Corse (ESPE), au pôle emploi de Corse.

Les dossiers complets devront être envoyés **au plus tard le 30 septembre 2018** au :

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES DE CORSE  
Cours Napoléon  
20188 Ajaccio cedex 9  
(le cachet de la Poste faisant foi)

Ou déposés à l'accueil :

PREFECTURE DE CORSE ET DE CORSE- DU-SUD  
Rue Casalonga - Palais Lantivy  
20000 AJACCIO

**Tout dossier incomplet sera refusé.**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le SGAC au 04.95.11.13.23 et à l'adresse mail : [sgac-ccim@corse.gouv.fr](mailto:sgac-ccim@corse.gouv.fr)